



BULLETIN

DES

ANCIENS  
COLLÉGIENS

DE

PAYERNE

---

N° 5

NOVEMBRE 1940

---

## MEMBRES DU COMITÉ

---

- Président : M. Ernest CAVIN, maître primaire-supérieur,  
Corcelles
- Vice-président : M. Pierre CHESSEX, directeur des Ecoles
- Secrétaire : M. Henri PERROCHON, professeur
- Caissière : M<sup>lle</sup> Marianne MATTER
- 
- Membres : M. Frédéric NEY, ancien directeur des Ecoles  
M. Jacques GOLLIEZ, instituteur  
M. Robert FUCHS, industriel
-

---

# BULLETIN

DES

## ANCIENS COLLÉGIENS DE PAYERNE

---

### SOMMAIRE

Notre Collège : quelques mots d'histoire. — Chronique du Collège (1937-1940).  
— Avec les Cadets de Payerne. — Certificats d'études secondaires. — Prix  
annuels décernés aux promotions. — Prix de concours 1937-1939. —  
Succès aux études

---

# NOTRE COLLÈGE

*Quelques mots d'histoire*

---

Notre Collège de Payerne est l'un des plus anciens, si ce n'est le plus ancien des établissements scolaires de notre canton. La première mention qu'on en trouve remonte au 9 juin 1449, où le syndic de Payerne, Jean de Trevaux, passe un contrat avec maître Etienne de Villette, recteur des écoles du dit lieu. Celui-ci s'engage à régir les écoles et les études en un local convenable ; il devra apprendre aux écoliers l'alphabet pour le prix de 8 sols (60 francs) par an, les sept psaumes de la pénitence pour 12 sols, et compléter les notions de droit données par un autre maître, Jean Rossel d'Estavayer. La ville ajoutait 8 florins, soit 640 francs, à ces écolages. Ces conditions montrent qu'à Payerne il y avait trois degrés : les enfants du premier degré apprenaient l'alphabet, c'est-à-dire à lire, écrire et compter. Au second degré, ils apprenaient les sept psaumes de la pénitence, comme on les apprenait encore sous le régime bernois, ce qui suppose l'enseignement du latin et du chant. Enfin, les plus avancés apprenaient la rhétorique, la philosophie et la théologie.

La conquête bernoise ne changea rien à ce système scolaire. Le vendredi après la Pentecôte de 1536, le Conseil nomme recteur des écoles maître Johannes, à qui on donnera 20 florins en attendant que les seigneurs de Berne aient fixé sa pension. En juillet 1537, Berne, dans l'acte appelé « grande largition », prend à sa charge le traitement d'un régent. C'est alors Berne qui le nomme, sur préavis de la classe (celle-ci correspondait à peu près à notre Conseil d'Arrondissement). Notons que l'Eglise et l'Ecole sont intimement liés et que presque tous les maîtres d'école sous le régime bernois, à ses débuts du moins, sont en même temps des ecclésiastiques, qui avaient des fonctions à remplir à l'église. Ils changeaient souvent, pour passer au rang de diacres, soit seconds pasteurs. En 1682, la ville paie un second régent, en même temps chantre. En 1699, un troisième régent est désigné pour enseigner l'éloquence, la logique et le grec.

L'organisation du Collège subit au cours des temps bien des modifications. En 1739, un règlement fut adopté. Il mentionne trois maîtres, deux pour le latin et le grec, et un pour le français, Ils devaient s'appliquer à inspirer à leurs écoliers des sentiments honnêtes et vertueux, et le meilleur moyen d'atteindre ce but était de leur faire apprendre par cœur le catéchisme.

Le *Premier Régent* ou *Principal* devait, au *dernier banc*, faire expliquer Justin ou Ovide, dicter chaque fois des thèmes et les corriger ; au *premier banc*, Cicéron, Népos, Salluste et Virgile. Il devait enseigner à tous le grec.

Le *Second Régent* devait enseigner au *dernier banc* les déclinaisons et la grammaire ; au *premier banc* la syntaxe et expliquer quelques auteurs latins.

Le *Troisième Régent* devait enseigner à lire correctement, faire apprendre le catéchisme de Berne, enseigner l'arithmétique et le chant aux trois classes.

Ces trois régents étaient payés en partie par Berne. De plus, la ville entretenait un maître chargé de l'arithmétique, de l'écriture, du dessin et de la géographie. En 1761, ce maître recevait 400 livres d'argent, 4 sacs de froment et de légumes, 100 francs pour un « louage de maison », plus 5 batz d'honoraires pour chaque mois de chaque écolier.

L'instruction des jeunes filles fut introduite en 1761 ; une maîtresse devait « bien leur apprendre à lire et écrire, la religion, quelques principes de géographie et d'histoire, et surtout leur former le cœur et les mœurs, et leur enseigner la dentelle, la broderie, la couture et le tricotage ». Son traitement était de 300 florins, 2 sacs de froment, 3 mesures de légumes, 2 chars de fagots et le logement, plus 5 batz par mois de chaque écolière.

En 1767, on institua deux scholarques « pris dans les membres de la magistrature qui posséderont le mieux leurs humanités » pour la surveillance des écoles. La maison d'école était le bâtiment que nous appelons encore « le bâtiment des régents », entre l'église et le tribunal. Il fut reconstruit en 1728 ; de la construction antérieure, il ne reste que les caves de Corcelles.

Albert BURMEISTER,  
ancien maître au Collège.

\* \* \*

Au début du siècle passé, le *Collège latin* comptait deux classes. Les deux maîtres qui les dirigeaient étaient appelés *régents latins*, et celui de première portait le titre de *Principal*. Il y avait en outre un maître spécial de dessin. Le programme comprenait la religion, le latin, le grec, l'arithmétique et la géométrie, la géographie (surtout la géographie ancienne), la mythologie et le dessin.

L'année 1840 amène de profondes transformations dans notre établissement : on adjoint au collège latin une section scientifique, dite *moyenne*, et l'on crée, après de longues délibérations, le *Collège-Ecole moyenne*, qui comprenait cinq classes, deux pour le collège latin, trois pour la section moyenne. Il fut inauguré dans un bâtiment neuf (adjacent à la Tour St-Michel) le 11 janvier 1841. Le directeur était M. Louis Savary, pasteur. Momentanément, on n'avait trouvé que trois maîtres réguliers sur cinq, et trois maîtres spéciaux, pour l'écriture, le chant et le dessin. Il y avait 34 élèves payants, la moitié dans chaque section. En 1855, une Ecole Supérieure fut adjointe au Collège.

En 1869, une loi cantonale donna l'équivalence aux épreuves finales subies dans les collèges communaux et les établissements cantonaux. Il fallut modifier les programmes, l'ordre et le nombre des classes.

En 1875 disparaissent les exercices militaires et le corps des cadets créés en 1846. Il n'en reste que la casquette d'ordonnance...

En 1892, on supprime la finance d'écolage pour les enfants domiciliés dans la commune, on rétablit la cérémonie des Promotions, et dès 1899, on délivre aux élèves qui ont accompli avec succès leurs examens finaux, un *certificat d'études secondaires*. Dès lors, le Collège-Ecole supérieure de Payerne, précieux foyer de culture dans ce beau pays broyard, a atteint à peu de chose près son état actuel.

Pierre CHESSEX,  
directeur.

# Chronique du Collège

1937-1940

**A**VEZ-VOUS remarqué comme il est parfois difficile de se rappeler avec exactitude des choses pourtant toutes récentes? Le passé, bien qu'enregistré fidèlement par la mémoire, est vite relégué au second plan, tant nous vivons intensément le présent, tant nous scrutons avec passion l'avenir!...

Je viens d'en faire l'expérience en essayant de me remémorer les faits saillants de ces trois dernières années scolaires. Et pourtant la matière ne manque pas!

Parlons d'abord de nos élèves! Leur nombre s'est légèrement accru: à fin décembre 1936, nous en comptons 107; au cours de l'année scolaire 1937-38, 110 élèves ont fréquenté notre Collège, 108 en 1938-39, et 117 en 1939-40. Ces 117 élèves se répartissaient comme suit: en section classique 31 (17 garçons et 14 filles), en scientifique 51 et à l'École supérieure 35. En outre, la classe préparatoire de latin comptait 5 élèves.

Pour ceux qu'intéressent les statistiques, disons en passant que sur ces 117 élèves, 95 étaient domiciliés en ville et 22 au dehors (Avenches 1, Chevroux 1, Corcelles 8, Faoug 1, Fétigny 1, Grandsivaz 1, Granges 2, Henniez 2, Hameaux de Payerne 3, Trey 1 et Villarzel 1). Sur ces 117, toujours, 19 étaient originaires de Payerne, 49 d'autres communes vaudoises, 44 d'autres cantons suisses et 5 de l'étranger. Ouf! que de chiffres!

Le corps enseignant a subi quelques modifications: l'enseignement du latin et de l'histoire a été confié à M. Eugène Badoux, qui s'est vite fait apprécier par sa culture étendue et sa douce fermeté; le directeur a conservé l'enseignement du latin en I<sup>re</sup> classe et de la littérature latine en II<sup>me</sup>; en outre, il donne un cours d'instruction civique aux filles et aux garçons de seconde classe.

Depuis deux ans, les heures de religion sont réparties entre MM. les pasteurs Bergier et Tripod. Ce dernier donne encore des *causeries éducatives* aux élèves de II<sup>me</sup> classe.

La mobilisation de guerre a porté un coup sensible aux écoles de notre pays. Dès le premier jour, MM. Badoux, Barbey, Chessex et Rossier furent appelés sous les drapeaux. Ils y restèrent plus ou moins longtemps, profitant des moindres congés pour venir se replonger dans l'atmosphère du Château... Tandis que M. Frédéric Ney reprenait le harnais de la direction avec un dévouement sans borne, M. Albert Burmeister acceptait avec

générosité de donner le latin et l'histoire à nos grands, M<sup>lle</sup> Yvonne Bosset — aujourd'hui Madame Gustave Bornand — le dessin et les travaux manuels, et de jeunes anciens élèves, gymnasiens ou étudiants à Lausanne, se chargeaient avec enthousiasme de donner du latin, du français et des mathématiques à leurs petits camarades de naguère : ce fut pour MM. André Laurent, Jean-Pierre Laurent, André Perrin et René Barbey, l'occasion de tâter du métier de leurs anciens maîtres. Ils s'en tirèrent tout à leur honneur !

Il y a vingt-cinq ans cette année que M. Georges Canivez enseigne le solfège et le chant dans notre maison. Plusieurs années, M. Canivez a également dirigé la fanfare et l'orchestre du Collège. Nous lui disons ici toute notre reconnaissance pour le passé et tous nos vœux pour l'avenir.

\* \* \*

Comme le dit M. Burmeister dans sa notice historique, l'origine de notre Collège remonte à l'époque de Savoie. Mais c'est en 1840, seulement, que fut créée la section scientifique sous le nom d'*Ecole moyenne*. Les premiers cours commencèrent en janvier 1841 dans le bâtiment que l'on venait de construire à cet effet (1838-1840) sur l'emplacement de l'ancienne Grange du Château, à côté de l'Abbatiale (bâtiment abritant aujourd'hui quelques classes secondaires et primaires, et les classes enfantines).

Voulant commémorer le souvenir de la création de l'*Ecole moyenne* payernoise, la Conférence des Maîtres a institué un nouveau prix, dit *Prix du Centenaire*, distribué pour la première fois aux Promotions de 1940.

Je dis bien « un nouveau prix » ; car il en existe deux autres depuis trois ans : le *Prix F. Ney*, fondé en automne 1937 par M. Frédéric Ney, ancien directeur, et décerné à l'élève de quatrième ayant obtenu pendant l'année et aux examens finaux la plus forte moyenne générale, et le *Prix Simon Weber*, distribué pour la première fois aux Promotions 1938 au meilleur élève de première classe.

Chaque été, des sujets de concours ont été proposés à nos élèves des trois classes supérieures. En 1937, 32 travaux furent récompensés pour un total de fr. 387.—. La remise des prix de concours eut lieu en janvier 1938, au Théâtre, devant une salle comble, à l'issue d'une conférence de M. H. Perrochon, professeur.

En 1938, 20 travaux furent récompensés. Les prix, pour un total de fr. 230.—, furent distribués au cours d'une jolie matinée

qui réunissait à l'Hôtel de l'Ours parents, Anciens Collégiens, maîtres et élèves.

En 1939, onze travaux seulement furent récompensés, pour une valeur totale de fr. 144.—. Les prix ont été remis aux élèves au cours d'une modeste matinée réunissant à l'Hôtel de la Gare le Corps enseignant, les élèves, quelques membres des autorités, les parents et les Anciens Collégiens. On entendit, outre les rapports des maîtres et du directeur, des productions d'élèves et des chœurs.

Au nom de la Conférence des Maîtres et de tous ces jeunes lauréats, que je voudrais plus nombreux encore, je remercie les Anciens Collégiens dont la générosité permet l'achat de ces magnifiques volumes que l'on garde précieusement dans sa bibliothèque, toute sa vie, en se rappelant avec émotion les belles années de Collège...

\* \* \*

Où est l'époque, pas très lointaine encore, où nos élèves s'en allaient en courses scolaires, boîte à botanique verte en bandoulière, jusqu'en Boulex ou au bois de Charmontel ?

Le 23 juin 1937, par une magnifique journée, toutes les classes du Collège et de l'École supérieure sont parties en course à trois heures du matin. L'itinéraire était de taille : Bâle, visite de la ville et du jardin zoologique, ligne du Rhin jusqu'à Neuhausen (et les quelques kilomètres courus à travers l'Allemagne ne furent pas le moindre attrait de la course), visite des chutes du Rhin et du château de Laufon, promenade le long du fleuve jusqu'à Schaffhouse, visite rapide de cette ville, puis départ en train pour Vindonissa où l'on visita les ruines romaines. Cette course magnifique, quoiqu'un peu longue, a laissé à chacun des participants le meilleur souvenir.

En 1938, deux courses différentes furent organisées. Le 7 juin, sous la direction de M. le professeur Rossier, les trois classes inférieures ont fait l'ascension du Chasseral. Les 21 et 22 juin, les deux classes supérieures sont parties pour une course merveilleuse, par un ciel intensément bleu. Le train les a conduits à Meiringen, puis ils ont visité à pied les gorges de l'Aar. L'auto les a emmenés au Grimsel, à Gletsch, à la Furka et jusqu'à Andermatt ; ils sont descendus à pied les gorges de la Reuss jusqu'à Göschenen. Ils ont couché à Fluelen, après avoir visité Altdorf et passé une soirée charmante où l'on dansa et entendit quelques jolies productions. Le lendemain, ils ont suivi à pied la belle Axenstrasse, ont pris le bateau à la Tellsplatte, le train à Brunnen et jusqu'à Immensee, d'où ils sont

allés visiter le Chemin Creux et la Chapelle de la reine Astrid. Cette course, véritable pèlerinage au berceau de notre pays, avait été combinée par M. le professeur Gingins. Le plaisir des participants le remercia de ses efforts.

Le 6 juin 1939, nos deux classes supérieures ont parcouru l'Exposition nationale de Zürich. Cette visite, qui a laissé une profonde impression à nos enfants, s'est passée sans accroc, par un jour magnifique.

Le 23 juin, sous la conduite de M. le professeur Badoux, les trois classes inférieures sont montées à pied aux Rochers de Naye. Il faisait beau, et tout s'est bien passé.

En dehors de ces grandes courses annuelles, signalons que plusieurs classes sont allées visiter les fouilles romaines d'Avenches, la sucrerie d'Aarberg, Berne et ses musées, l'Usine à gaz, l'installation des Rayons X de notre nouvel Hôpital, etc.

Si je vous dis encore que nos élèves entendirent un récital littéraire de M<sup>lle</sup> Claire Scalabrino, une causerie avec films sur le téléphone, plusieurs causeries radioscolaires, qu'ils purent assister aux Conférences du Collège, toutes fort intéressantes et instructives, qu'ils virent pour quelques sous le délicieux film de Blanche-Neige, vous conviendrez qu'ils n'ont pas été négligés !

Vous dirai-je encore qu'ensuite d'une convention avec la Société vaudoise de Secours mutuels, nos élèves peuvent s'assurer à bon compte contre les maladies et les accidents?... que notre nouvelle salle des maîtres s'est enrichie d'un cyclostyle et de quelques beaux dictionnaires?... que nous occupons maintenant deux étages de plus dans le bâtiment du Château? (dit « Sur la Place »)... que nous avons acheté pour nos classes plusieurs cartes et vastes tableaux noirs, et des poteries très belles pour le dessin?... mais que nos corridors restent sombres et décrépis, nos escaliers truffés de graffiti, et que plus d'une salle aurait besoin d'être restaurée?... Vous dirai-je que le rationnement du charbon, nous forçant de fermer nos classes le samedi et de travailler le mercredi après-midi, complique singulièrement nos programmes?... Vous dirai-je...? Mais j'en ai déjà trop dit, certainement.

Aussi vais-je me hâter de mettre un point final à cette *Chronique du Collège*, après avoir vite signalé les beaux résultats de nombre de nos anciens élèves à Lausanne, Fribourg ou autres capitales-du-savoir, et après avoir remercié mes collègues pour leur collaboration dévouée et précieuse, et les Anciens Collégiens pour l'appui bienveillant qu'ils donnent à notre Collège et pour leur générosité toujours nouvelle.

## ▬▬▬▬▬ Avec les Cadets de Payerne ▬▬▬▬▬

**LE** COLLÈGE de Payerne connu jadis des heures inoubliables de gloire militaire : il fournit en effet l'un des treize corps de cadets que le canton de Vaud compta vers les années 1860-80, et dont seul celui de Vevey est encore une réalité.

Le corps de Payerne dut sa naissance à un legs ; le commandant de Dompierre, décédé en 1844, faisait à la commune un don de 400 francs destiné à favoriser le développement physique des écoliers de la ville. Deux ans plus tard, après une pétition de vingt-sept collégiens impatients de revêtir l'uniforme et de respirer l'enivrante odeur de la poudre, les autorités communales créèrent l'institution qui devait peu à peu devenir un corps de cadets parfaitement organisé. Les débuts furent modestes : on commença sans fusils et sans uniforme. Pour qui connaît la fierté que le collégien tire aujourd'hui de sa coiffure, c'était une grave lacune ; on la combla en 1852 par l'adoption d'une belle casquette verte à bord rouge et blanc ; par étapes successives, on pourvut aussi la petite armée de fusils. Bientôt rien ne manqua plus à la troupe, et les cadets entrèrent dans l'ère glorieuse des manifestations publiques. Le premier tir à la cible eut lieu le 12 avril 1852 à Vers-chez-Perrin ; on récidiva les années suivantes. Le pavillon des prix était pourvu tantôt par les soins de la municipalité, tantôt par le produit d'une souscription publique, quelquefois grâce aux dons des professeurs. L'emploi de la journée, qui tenait à la fois d'un ordre du jour de l'armée et d'un programme de Tirage, prévoyait généralement des évolutions militaires et des feux à poudre à 8 heures, à 9 heures des tirs au mannequin, à partir de midi une collation, la distribution des prix, du repos (!) et à 15 heures des exercices de gymnastique. Lorsque la conduite et l'application des garçons avaient laissé trop à désirer, la fête militaire était supprimée. Il fallait sans doute beaucoup de bonne volonté de la part des maîtres pour que ce cas ne se présentât pas tous les ans !

En 1863, une ordonnance cantonale fut promulguée, qui réglementa l'organisation de tous les corps de cadets vaudois : c'est alors qu'on adopta un nouvel uniforme de drap bleu au passepoil rouge ; les exercices comprenaient entre autres l'école de soldat, le service de l'infanterie légère, l'escrime à la baïonnette, les soins à donner aux armes. C'était sérieux. Le nombre des cadets augmenta et atteignit 2 officiers, 6 sous-officiers, 50 fantassins et un groupe de fifres et de tambours. C'est avec cet effectif que la section de Payerne se présenta à la grande revue

qui, le 14 septembre 1865, réunit tous les cadets vaudois la place de Beaulieu à Lausanne — où, d'après la chronique, on prit la précaution de diriger les firs sur un horizon libre! Les cadets de Payerne firent probablement au chef-lieu des comparaisons désavantageuses pour leur étendard; en tout cas, à partir de ce moment, ils ne le trouvèrent plus en rapport avec l'effectif et l'allure martiale de leur troupe, et ils n'eurent de cesse avant d'en obtenir un nouveau. Ils le reçurent un an après: le modeste fanion des débuts fut alors supplanté par un drapeau de fière allure. Y eut-il à cette occasion un comité de collégiennes pour l'offrir aux cadets? L'histoire semble muette sur ce point.

On pourrait croire que, pourvu d'un emblème à sa taille, le corps des cadets allait au devant d'un brillant avenir. Il n'en fut rien. Soit que l'humeur belliqueuse des apprentis-soldats se fût muée en une angélique douceur, ce qui serait fort étonnant chez des collégiens payernois, soit que l'assiduité aux exercices eût considérablement laissé à désirer, ce qui est plus probable, le corps des cadets disparut en 1875, laissant en héritage au Collège un beau drapeau chargé d'une immortelle gloire, quelques fusils, et la casquette, dernier vestige de l'uniforme dont s'enorgueillirent nos aînés.

\* \* \*

Les survivants des cadets de Payerne deviennent rares aujourd'hui; et c'est dommage, car leurs récits sont bien savoureux. L'un d'eux, M. Ernest Miauton, industriel à Montreux, un Ancien resté très attaché à notre cher Collège, a bien voulu, pour notre grand plaisir, nous conter quelques épisodes amusants de la revue de Lausanne, qui est restée parmi les souvenirs les plus marquants de l'histoire des cadets:

« Les cadets de Payerne partirent en char à échelles pour Romont à trois heures du matin. Presque tous, nous n'avions jamais vu de chemin de fer.

De Romont, le train mit plus de deux heures pour nous amener à Lausanne. En même temps que nous arrivèrent les contingents de Vevey et de Nyon. On gagna la ville en cortège par le Petit-Chêne, fifres et tambours en tête. La section de Nyon marchait devant nous; chemin faisant, un sergent fit une observation assez vive à Vallotton (fifre de Payerne), prétendant qu'il ne marchait pas au pas. Vallotton n'a pas répondu.

A Beaulieu, imposant déploiement de forces et grande débauche de munitions: on manœuvra, on partit à l'attaque, on tira; on ne recula naturellement pas! Aussi la collation offerte par la ville de Lausanne vint-elle à point récompenser les efforts et l'héroïsme des cadets. On remit à chacun d'eux une pièce de

la spécialité dite « pâte mou », que l'ardeur du soleil et la chaleur de l'enthousiasme commençaient à liquéfier. Vallotton n'avait pas digéré les observations du sergent de Nyon ; aussi ce dernier, qui nous tournait le dos à une dizaine de mètres, reçut-il le pâte de Vallotton sur le cou. Je vois encore un camarade du sergent sortir la pâte de son faux-col. Il n'a jamais su d'où venait le projectile.

Dans notre section, le plus petit élève était, en queue, un nommé Rapin dit « Vinvin ».

Les manœuvres terminées, nous rejoignîmes nos cantonnements. Nous étions quatre qui avions notre billet de logement chez M. Estoppey, alors Conseiller d'Etat, à savoir : Aloïs Vallotton, Victor Deprez, Rapin dit Vinvin et moi.

Madame Estoppey nous reçut fort aimablement ; sachant sans doute combien les exercices militaires aiguïssent l'appétit, elle nous offrit dans son salon une collation qui compléta heureusement celle des pâtés mous. A un certain moment, Rapin sortit subrepticement de la pièce. Quelques minutes après, une explosion nous arrachait de nos sièges. On accourut. Profitant du foyer allumé à la cuisine, Vinvin s'était livré à des essais plutôt bruyants et dévastateurs avec une cartouche qu'il avait gardée dans sa poche. Marmite réduite en miettes, porte de potager arrachée, voilà pour les dégâts matériels. Quant à Vinvin, tel un savant stoïque, il avait payé à la science le prix que lui doivent ordinairement les pionniers : le feu lui avait brûlé le visage. Madame Estoppey le soigna avec sollicitude par application d'huile, puis d'ouate, le tout maintenu par un bon bandeau. Nous ne revîmes notre héros que le lendemain à l'heure du départ.

Le rassemblement avait lieu à la Riponne. La section de Payerne avait toujours en queue Rapin, dit Vinvin, avec sa figure bandée. Il ne voulut pas faire le cortège dans de si tristes conditions ; il enleva le bandeau, puis l'ouate, mais n'avait pas prévu que cette dernière était collée aux parties brûlées du visage. C'est ainsi que, dans le défilé, un cadet attira les regards des badauds par une curieuse barbe blanche.

Par économie, la section de Payerne rentra à pied de Chénens à Payerne. Il faisait chaud, et nous avions soif. Nos chefs, directeur et professeurs, nous avaient interdit de boire de l'eau aux fontaines ; à Montagny, ils nous offrirent un verre de vin rouge mélangé d'eau, pour lequel ils nous réclamèrent à chacun 20 centimes. C'est alors que nous avons chanté en chœur : *Vingt centimes le verre de vin, ah ! qu'il nous a fait du bien !* »

Belles journées et précieux souvenirs, bien propres à faire regretter aux collégiens d'aujourd'hui ... et à leurs admiratrices, les fiers cadets payernois d'autrefois.

E. C.

## Certificats d'études secondaires

Section classique. — 1938 : Perrin Georges. — 1939 : Cartier Madeleine, Doudin Anne-Marie, Goetschmann Jacqueline, Laurent Renée, Perrin Antoinette, Perrin Marianne, Perrin Roger. — 1940 : Bossy Claire, Bugnion Jacques.

Section scientifique. — 1938 : Desmeules Jean, Mauvilly Marcel. — 1939 : Favre Roger, Golliez Etienne, Leuenberger André, Weber Robert. — 1940 : Küng Edgar, Vonnez Alfred.

Section Ecole supérieure. — 1938 : Goetschmann Nancy, Mieli Gilberte, Nicod Anne-Marie, Python Jeanne, Python Lucienne, Rossier Geneviève, Rossier Lisette. — 1939 : Cherbuin Lucette, Demiéville Marie-Madeleine, Desmeules Claudine, Jaquet Pierrette, Massonnet Françoise, Maurer Yvonne, Pittet Gabrielle, Valiton Madeleine. — 1940 : Bosset Anne-Marie, Brossy Marianne, Cretin Yvette, Perrin Marguerite, Piquilloud Méry-Marthe, Voirol Jeanne.

## Prix annuels décernés aux Promotions

### *Prix Simon Weber*

créé en 1913, décerné dès 1938

1938	Python Jeanne	Ire cl. supérieure
1939	Laurent Renée	Ire cl. classique
1940	Voirol Jeanne	Ire cl. supérieure

### *Prix Frédéric Ney*

créé en 1937

1938	Béraneck Jean-Maurice	IVe cl. classique
1939	Chamot Georges	IVe cl. classique
1940	Hort Gabrielle	IVe cl. supérieure
	Küng Ernest	IVe cl. scientifique

### *Prix du Centenaire*

créé en 1940 par la Conférence des Maîtres  
en souvenir de la réorganisation complète du Collège en 1840

1940	Bossy Claire	Ire cl. classique
------	--------------	-------------------

## Prix de concours 1937-1939

(offerts par les Anciens Collégiens)

Maximum : 15 francs en Ire et IIe classe, et 12 francs en IIIe classe

1937. — Français : Bendel Madeleine, 12 fr. ; Bossy Claire, 12 fr. ; Golliez Etienne, 12 fr. ; Jaquet Pierrette, 12 fr. ; Givel Lisette, 11 fr. ; Baatard Edith, 10 fr. ; Bosset Anne-Marie, 10 fr. ; Brossy Marianne, 10 fr. ; Cretin Yvette, 10 fr. ; Golliez Jacqueline, 10 fr. ; Bosset Méry, 9 fr.

Grec : Laurent Jean-Pierre, 15 fr.

Latin : Perrin Georges, 15 fr. ; Doudin Anne-Marie, 12 fr. ; Laurent Renée, 12 fr.

Anglais : Cartier Madeleine, 11 fr. ; Weber Robert, 7 fr.

Allemand : Massonnet Françoise, 15 fr. ; Pittet Gabrielle, 15 fr. ; Rossier Lisette, 15 fr. ; Valiton Madeleine, 15 fr. ; Maurer Yvonne, 14 fr. ; Nicod Anne-Marie, 14 fr. ; Perrin Antoinette, 14 fr. ; Reber Lisette, 12 fr.

Arithmétique : Desmeules Claudine, 12 fr. ; Goetschmann Jacqueline, 10 fr.

Histoire : Goetschmann Nancy, 12 fr. ; Voirol Jeanne, 12 fr.

Géographie : Pittet Edouard, 11 fr. ; Piquilloud Méry-Marthe, 10 fr.

Dessin : Demiéville Marie-Madeleine, 15 fr.

1938. — Français : Demiéville Marie-Madeleine, 15 fr. ; Desmeules Claudine, Béranecq Jean-Maurice et Valiton Madeleine, 12 fr. ; Favre Emma, Fuchs Claire, Fuchs Marie-Louise, Matthys Martin, 11 fr. ; Sauerova Vlasta, 10 francs.

Allemand : Laurent Renée, 15 fr. ; Doudin Anne-Marie, 14 fr. ; Perrin Roger, 11 fr.

Anglais : Maurer Yvonne, 10 fr.

Histoire : Cartier Madeleine, 12 fr.

Mathématiques : Küng Edgar, 12 fr.

Géographie : Genier Pierre, 10 fr.

Botanique : Golliez Etienne, 11 fr.

Travaux à l'aiguille : Kæser Liliane, 12 fr. ; Piquilloud Méry-Marthe, 10 fr. ; Weber Andrée, 8 fr.

1939. — Français : Sauerova Vlasta, 15 fr. ; Piquilloud Méry-Marthe, 14 fr. ; Fuchs Claire et Matthys Martin, 12 fr. ; Kæser Jean-Pierre, 11 fr.

Latin : Chamot Georges, 11 fr.

Grec : Béranecq Jean-Maurice, 15 fr.

Allemand : Bossy Claire, 15 fr. (avec félicitations).

Anglais : Fuchs Marie-Louise, 12 fr.

Arithmétique : Kæser Liliane, 15 fr.

Travaux à l'aiguille : Röthlisberger Marguerite, 12 fr.

## Succès aux études

*Université.* — M. Jean-Pierre Laurent, 1<sup>er</sup> propédeutique de médecine.

*Ecoles normales.* — MM. Daniel Husson et Marc Bosset, brevet d'instituteur ; M<sup>lles</sup> Antoinette Hermann et Jeanne Gaetschmann, brevet d'institutrice.

*Baccalauréats.* — MM. Georges Perrin et René Barbey, bac. classique ; M. Jean-S<sup>e</sup> Desmeules, bac. scientifique ; M<sup>lles</sup> Paulette Bornand et Antoinette Bonnard, diplôme de culture générale ; M<sup>lle</sup> Suzanne Meier, bac. commercial.

*Diplômes et certificats commerciaux.* — M. Daniel Bossy, Ecole de commerce de Lausanne et Ecole de meunerie de Paris ; M<sup>lles</sup> Françoise Massonnet et Anne-Marie Nicod, Ecole de commerce de Lausanne ; Pierrette Jaquet, Ecole Kibourg de Genève ; Yvette Cretin, diplôme de sténo-dactylographe.

*Beaux-Arts.* — M<sup>lle</sup> Gaby Pittet, mentions à l'Ecole cantonale de dessin.

*Musique.* — M<sup>lle</sup> Charlotte Muller, Conservatoire de Lausanne ; M<sup>lle</sup> Marie-Madeleine Demiéville, Institut de Ribeaupierre, Lausanne.

*Diplôme de gymnastique médicale.* — M<sup>lle</sup> Simone Perrin.

*Diplôme de l'Ecole des métiers de Lausanne.* — M. Jean-Louis Kænél.

*Diplôme de l'Ecole d'agriculture de la Rüti.* — MM. Georges Cherbuin et Alphonse Jomini.

*Certificats de fin d'apprentissage et cours professionnels.* — MM. Henri Soutter, Jacques Givel, Jules Perrin, Claude Mieli, J.-P. Cuany ; M<sup>lles</sup> Charlotte Givel, Madeleine Genier, Denise Jomini.

*Examens d'admission à l'administration des téléphones.* — M<sup>lle</sup> Lisette Rossier.

A cette liste éloquent, qui complète celles des précédents Bulletins, ajoutons que 21 anciens élèves poursuivent actuellement, dans les Universités et dans diverses écoles, les études commencées dans notre Collège, qui rend ainsi toujours d'inappréciables services.

Nous nous excusons des omissions éventuelles et prions les lecteurs du Bulletin de nous les signaler.

## But de l'Association

---

L'Association des anciens élèves et amis du Collège et de l'Ecole supérieure de Payerne a pour but :

- 1° de créer et d'entretenir des relations d'amitié entre les anciens élèves de ces établissements ;
- 2° de faciliter par des subsides l'accès du Collège à des enfants de parents peu fortunés, mais bien doués ; de contribuer à l'organisation des travaux de concours ; d'accorder son appui moral et financier dans toute occasion qu'elle jugera utile.

L'Association se compose de membres à vie (cotisation unique de fr. 30.—) et de membres à cotisation annuelle de fr. 2.—.

